



La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 4 800 adhérents agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.

www.fdsea12.fr
www.facebook.com/FDSEA12
www.twitter.com/FDSEA12



Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers : tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr
www.facebook.com/ja.aveyron
www.instagram.com/ja_aveyron/

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation : une journée de visites et de rencontres en Aveyron.

Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, est en Aveyron ce lundi 25 novembre, il va rencontrer les acteurs du milieu agricole aveyronnais pour aborder les différentes thématiques qui animent le département.

La journée se déroulera ainsi :

10h10 : Visite de l'entreprise agro-alimentaire
Société Porc Montagne à Arsac

11h25 : Visite du Lycée agricole de La Roque

13h50 : Visite de l'exploitation ovins lait du GAEC de Ronnaguet, chez M. Rudelle, à Ronnaguet - 12450 Flavin

15h40 : Visite de l'exploitation en Veau d'Aveyron et du Ségala de l'EARL de Romalique, chez M. Pradels, Le Rial - 12390 Bournazel

Les points qui seront abordés par JA+FDSEA :

Les syndicats agricoles majeurs JA et FDSEA aborderont les thèmes suivants lors de cette journée. Retrouvez en détail les sujets dans les pages suivantes.

- Export : un nouveau marché indispensable
- Loi alimentation : les agriculteurs oubliés ?
- Formation : une stratégie globale au service du renouvellement des générations
- Installation / Transmission : grande cause nationale
- Eau : sortir d'une stigmatisation injustifiée et porter un vrai projet à la hauteur de l'enjeu
- Réchauffement climatique : l'agriculture est source de solutions
- Loup
- Pour une PAC 2020 ambitieuse
- Agri-Bashing
- Retraites : une réforme très attendue
- Emploi : Rester compétitif pour gérer la problématique de main d'œuvre
- Zones de non traitement : faire prévaloir le bon sens



La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 4 800 adhérents agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.

www.fdsea12.fr
www.facebook.com/FDSEA12
www.twitter.com/FDSEA12



Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers : tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr
www.facebook.com/ja.aveyron
www.instagram.com/ja_aveyron/

Export : un nouveau marché indispensable

L'Aveyron est le quatrième département allaitant français. Le débouché principal depuis plusieurs décennies est l'Italie et de façon plus limitée l'Espagne. Depuis une vingtaine d'années, le veau d'Aveyron et du Ségala Label s'est fait une place sur le marché national en complément du marché Italien. Sur la production de maigre, deux races dominent : la limousine et l'aubrac. Un nouveau marché est apparu avec l'Algérie, et alors que le marché du broutard était autrefois erratique et soumis aux aléas du seul marché italien, depuis l'apparition du marché algérien, un nouvel équilibre s'est construit permettant une meilleure valorisation des animaux et plus de stabilité dans le marché.

Cependant ces exportations sont souvent ralenties voire stoppées du fait d'une gestion pas suffisamment efficace des règles sanitaires conduisant ainsi à des déstabilisations de marchés parfois très brutales. Plus de réalisme et de pragmatisme sont donc nécessaires dans ce domaine.

Loi alimentation : les agriculteurs oubliés ?

La loi votée suite aux Etats généraux de l'alimentation est entrée en application en début d'année 2019, si elle a produit des effets dans les négociations commerciales entre distributeurs et transformateurs, les producteurs n'ont encore eu aucun retour dans les cours de ferme.

Une répartition plus équilibrée de la valeur ajoutée, qui était la raison d'être de cette loi est pour l'heure en échec. Une des clés du problème reste le poids exorbitant des centrales d'achat.

Formation : une stratégie globale au service du renouvellement

Concernant la formation initiale, les établissements agricoles doivent former avant tout des agriculteurs. L'aide pour les maîtres d'apprentissage ne doit pas être limitée au niveau bac. Nous proposons : des programmes adaptés à la formation des agriculteurs de demain

Concernant la formation continue, nous demandons l'exercice d'une vraie tutelle du ministère de l'Agriculture sur VIVEA afin de ne pas freiner l'accompagnement à l'installation et une mise en œuvre de la réforme de la formation non complexifiante.

L'installation-transmission : grande cause nationale

En 2018, 151 jeunes se sont installés avec l'accompagnement aidé en Aveyron. Ce chiffre fait de nous le premier département de France en termes d'installation. Notre responsabilité collective est de tout mettre en œuvre pour que le renouvellement des générations se fasse de manière pérenne. Au-delà de l'agriculture, c'est la ruralité qui en dépend ! Pour cela, nous tenons au maintien des financements tant des Dotations Jeunes Agriculteurs, que des actions de promotion de l'installation. En outre, il nous apparaît indispensable d'anticiper le futur dispositif et son financement.



La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 4 800 adhérents agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.

www.fdsea12.fr
www.facebook.com/FDSEA12
www.twitter.com/FDSEA12



Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers : tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr
www.facebook.com/ja.aveyron
www.instagram.com/ja_aveyron/

Eau : sortir d'une stigmatisation injustifiée et porter un vrai projet à la hauteur de l'enjeu

Depuis de nombreuses années les agriculteurs, accompagnés par les services techniques de la chambre d'agriculture, ont réalisé de nombreux efforts aboutissant à une eau toujours de meilleure qualité. Cet état de fait doit être reconnu ! Par ailleurs, face à la multiplication des sécheresses, des mesures de financement et de simplification administrative doivent accompagner les projets de création de nouvelles ressources en eau permettant d'irriguer des cultures pour assurer l'autonomie fourragère des systèmes d'élevage.

Réchauffement climatique : l'agriculture, un vecteur de solutions

L'agriculture est porteuse de solutions et a un rôle majeur à jouer dans l'atténuation du changement climatique, notamment au travers de plusieurs actions dont :

- la capture de carbone (86% de la surface agricole en Aveyron est en prairie) par les surface en herbe
- la production d'énergie biomasse ou de biomatériaux.

Loup

L'objectif écologique de 500 loups fixé par le gouvernement à l'horizon 2023 pour assurer la viabilité de l'espèce en France est largement atteint. Il est maintenant nécessaire de réorienter la politique liée au loup en faveur de l'élevage pour aboutir à zéro attaque des troupeaux. La régulation est nécessaire afin de réapprendre au loup à craindre l'homme et à ne plus s'attaquer aux troupeaux. Les éleveurs doivent pouvoir exercer leur métier et leur vie familiale sereinement.

Pour une PAC 2020 ambitieuse

Pour garder des agriculteurs nombreux sur notre territoire et préserver notre mode de production respectueux de l'environnement et des consommateurs, la prochaine PAC devra s'attacher :

- définir l'agriculteur actif
- conforter l'élevage,
- soutenir l'agriculture de montagne
- à prendre en compte les enjeux environnementaux de façon ouverte, incitative et non excluante.

Agribashing

L'agriculture est aujourd'hui la cible de critiques et de dénigrement trop réguliers. Ces attaques entraînent de la part de certains citoyens des comportements qui ne sont pas acceptables. De plus en plus d'exploitations agricoles font l'objet d'intrusions non autorisées. Nous demandons une réponse légale, pour cela il faut que soit adoptée la proposition de loi « tendant à réprimer les entraves à l'exercice des libertés ainsi qu'à la tenue des événements et à l'exercice d'activités autorisées par la loi ».



La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 4 800 adhérents agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.

www.fdsea12.fr
www.facebook.com/FDSEA12
www.twitter.com/FDSEA12



Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers : tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr
www.facebook.com/ja.aveyron
www.instagram.com/ja_aveyron/

Une réforme des retraites très attendue

Nous défendons l'harmonisation des régimes de retraite car :

- la retraite moyenne des agriculteurs est de 750 € contre 1400 € en France,
- le minimum est plus faible (75% du Smic contre 85% du Smic pour les salariés),
- la retraite n'est pas calculée sur les 25 meilleures années.

Nous demandons alors les mêmes droits que les autres professions, un relèvement de la retraite minimum à 1 000 € pour les retraités actuels et à venir ainsi que des bonifications forfaitaires communes à tous les régimes.

Emploi : rester compétitif pour gérer la problématique de main d'œuvre

L'allègement de charge patronale sur l'emploi saisonnier, qui date de 2018 est un dispositif qui permet à de nombreux agriculteurs de créer de l'emploi. La fin du dispositif est prévue pour le 31 décembre 2020. Hors, il est indispensable de le pérenniser pour préserver tant des exploitations que certaines productions.

Zones de non-traitement : faire prévaloir le bon sens

Le projet d'arrêté encadrant les ZNT (zones de non-traitement) est désormais officiel, avec des obligations qui n'ont été pas concertées. Le pragmatisme doit l'emporter sur les positions dogmatiques : les distances ne sont en aucun cas une réponse à la nécessaire protection des riverains. Les agriculteurs ont toujours pris en compte la santé des riverains. Cette nécessité est rendue plus complexe aujourd'hui par les polémiques nombreuses attisées par des comportements délétères. Il est temps que les arguments scientifiques des professionnels soient enfin entendus et considérés. Les agriculteurs ne doivent, en aucun cas, être le terreau de politiques politiciennes de la part de certains élus locaux en vue des futures échéances municipales.

Contacts presse :

Laurent Saint-Affre, président de la FDSEA de l'Aveyron : 06 14 36 52 42

Anthony Quintard, président des Jeunes Agriculteurs de l'Aveyron : 06 43 78 30 25

Jacques Molières, président de la Chambre d'agriculture de l'Aveyron : 06 07 90 74 52

Charlotte-Eléonore Jancenelle, chargée de communication JA Aveyron : 06 87 62 58 15